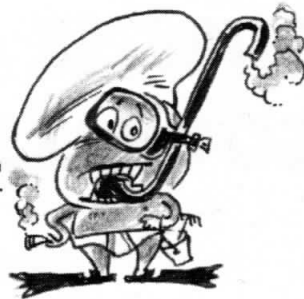


15F DÉPÔTS VENTE :

- Librairie Vent d'Ouest
5, place du Bon Pasteur - NANTES
- Tabac-Pressé du Palais de Justice
1 rue A. Gautté - NANTES
- Voix au Chapitre
102, av. de la République - St-NAZAIRE
- Librairie 85000
13, place du Marché - LA-ROCHE-SUR-YON

La lettre à LULU



L'information qui transpire - Irrégulomadaire satirique n°5/6 - Été 96

JEAN-PAUL II, LA TOURNÉE

LES ÉVÊQUES SE FONT DES MAGOUILLES EN OR

Tout en pleurant misère auprès des collectivités locales pour financer la visite du pape, les évêques de l'Ouest orchestrent une gigantesque opération de marketing pour dégager plusieurs millions de francs de bénéfices.

Pauvre Eglise. Si l'on en croit le budget prévisionnel de la visite papale présenté à la Région Pays de la Loire le 13 mai 1996, les évêchés de l'Ouest auraient quelques difficultés à équilibrer leurs comptes. Il manquerait 1,432 million de francs, sur une enveloppe globale estimée à

7,507 millions, pour payer la bénédiction de Sainte-Anne d'Auray et le petit bonjour que Jean-Paul compte donner aux Vendéens à Saint-Laurent-sur-Sèvre. Il est vrai que le comité d'organisation a tout prévu, de l'élévateur qui montera le Saint-Père à la tribune (85 000 F) à

la location d'un véhicule coffre-fort pour transporter la quête (10 000 F) en passant par la location de 1 500 parapluies (45 000 F). Autant de services qui se paient au prix fort dans ce bas monde. Olivier Guichard, touché, a donc décidé de puiser dans la cassette ►►► Suite p.2



FLAGRANT DÉLIT

**LES
GROSSES
SALETÉS
DES
DÉPOLLUEURS**

P. 8

Excommunication mode d'emploi

Certains mécréants, furieux d'apparaître dans les tablettes de l'Eglise catholique romaine, qui comptabilise toutes les personnes baptisées, viennent de lancer une campagne de «débaptisation» pour manifester leur opposition à la venue du pape.

Lulu, après avoir consulté plusieurs experts en droit canon, propose une solution plus efficace et tout aussi spectaculaire : l'excommunication. Le baptême est en effet un sacrement qui ne peut pas être effacé, même en cas de changement de religion.

L'excommunication est, en revanche, accessible à tous. Pour les laïcs, il suffit d'être hérétique, schismatique ou apostat. L'excommunication est dans ces trois cas automatique puisqu'il s'agit de peines «latae sententiae» (contrairement aux peines «ferendae sententiae» qui sont prononcées par un tribunal ecclésiastique). Il suffit donc de se déclarer apostat (selon le Robert l'apostasie est tout simplement «l'abandon de la foi et de la vie chrétiennes») pour être excommunié. Pour officialiser la démarche, il suffit d'envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception à votre évêché de baptême en informant l'évêque de votre excommunication automatique, en vertu du droit canon de l'an 1364. N'hésitez pas à demander une confirmation par écrit et exigez bien d'être rayé des listes de l'église catholique romaine.

L'ARNAQUE DE VIVRE

**TROIS
ACADÉMICIENS
RACKETTENT
UN
VILLAGE**

P. 6

LES ÉVÊQUES SE FONT DES MAGOUILLES EN OR

personnelle que lui accorde la Région (le fonds régional d'intervention, d'études et de promotion), et sur laquelle il n'a de comptes à rendre à personne, pour octroyer 100 000 F aux évêques dans le besoin. Les mécréants contribuables y seront donc de leur poche, mais ce n'est pas tout.

Budget falsifié, profits canons

Au chapitre relations publiques du budget prévisionnel, dans la colonne «plan de communication», les dépenses sont chiffrées à 20 000 F, et aucune somme n'apparaît dans la colonne des recettes. Or, quelques mois avant la présentation de la demande de subvention, en janvier 96, plusieurs agences de publicité ont été consultées pour monter une opération de communication à l'occasion de la venue du Saint-Père. Ce document, très pro, précise d'entrée : «*Les objectifs seront atteints s'il y a 200 000 personnes à Sainte Anne-d'Auray et si le bilan financier dégage un excédent d'1,5 million de francs net.*» Les sept agences consultées ont d'ailleurs si bien compris le message qu'elles ont proposé des plans de communication rivalisant d'ingéniosité pour faire cracher au bénitier les paroissiens de l'Ouest, réputés



pour leur générosité envers l'Eglise. «*Le pape est un produit extraordinaire*» a confié l'un des candidats à Lulu, «*il est possible de ramasser près de 10 millions avec une locomotive pareille.*» Les évêques ont, sans aucun complexe, volontairement masqué cette opération aux collectivités locales, pour présenter un budget déficitaire alors que d'entrée, il était positivement équilibré.

Sous les pavés la marge

L'agence de pub retenue est une agence de Grenoble, BD consultant, qui a créé le logo : un poisson dans une rondelle barrée d'une croix tordue. Mais l'idée de génie a été de mettre sur pieds l'opération «Grand dallage de la foi». Chaque fidèle est invité à acheter 120 F un pavé en granit «jaune-aurore» extrait des carrières de Bignan

pour constituer un immortel parvis papal. Pour 30 F de plus, le bienheureux acquéreur aura la possibilité de faire graver ses initiales sur ce pavé, que Jean-Paul foulera au pied de la Scala-Scanta à Sainte-Anne d'Auray. L'objectif avoué des évêques est de vendre plusieurs dizaines de milliers de ces pavés, histoire de multiplier par dix ou vingt les bénéfices escomptés au départ.

Le coup de pouce de Saint-François-Régis

Oubliée également dans le budget prévisionnel, l'opération montée par l'Eglise avec le quotidien Ouest-France. Acheté 40 F pièce par l'évêché, un superbe hors-série Jean-Paulidolâtre, imprimé en quadrichromie et rédigé par des journalistes de la maison, est revendu 50 F aux fidèles dans les paroisses des douze diocèses de l'ouest. L'appât du gain a semble-t-il été plus fort que l'envie de proposer un objet vierge puisque quelques marchands du temple ont été invités à squatter les pages du document : Yves Rocher, Intermarché, Citroën et le Crédit Agricole. Une idée que les évêques devraient reprendre à leur compte pour leurs prochaines publications. L'agence Lulu a une proposition toute prête : de la pub pour le téléphone rose dans les missels.

RETOUR DE CROSSE

Dans sa «lettre de l'aumonerie vendéenne des étudiants» n°13 de mai, l'éditorial note «*l'état actuel d'un pape grabataire qui semble s'attacher au pouvoir (quel pouvoir ?) peut aussi paraître d'un autre âge.* Lèse papauté, blasphème ! Horrifié, Philippe de Villiers a brandi sous le nez de l'évêque qui a rétorqué : «*vous n'auriez pas fait d'erreur* quand vous étiez jeune, vous ?*».

** En 1969 le Vicomte est militant de «Restauration nationale» groupuscule (dans la lignée de la vieille Action Française) qui vénère les thèses antisémites et pas très démocratiques de Maurras. Mais ce n'est qu'une erreur de parcours.*

TIMBRÉS

Sont fous, ces Mandaromains !

Gilbert Bourdin, le Messie cosmo planétaire du Mandarom a du temps. Malgré le «complot» des forces terrestres, fiscales et judiciaires, malgré les cinq instructions qui lui reprochent blanchiment d'argent, corruption, infraction au code de l'urbanisme et quatre plaintes pour viols, le gourou cherche à dragner dans les écoles. Témoin ce courrier adressé le 12 avril depuis Rennes à des chefs d'établissements scolaires vendéens par Christine Amory (alias Vedhyas Vishti quand elle préside l'association du Vajra Triomphant basée dans la Cité Sainte du Madarom à Castellane). L'envoi inclut des textes sur la doctrine du Madarom vis à vis des rejetons : «*nous sommes les premiers Gurus de nos enfants, ces âmes confiées à notre garde*», pour qui il faut «*une éducation ferme et virile qui n'étouffe pas la personnalité de l'enfant*» après lui avoir chanté «*le son OM*» dans le ventre de sa mère.

LA PAPAMOBILE EN DIRECT DES STANDS

Sur les sept papamobiles que possède le Vatican, trois véhicules seront utilisés en France. Une à Tours, une à Sainte-Anne d'Auray, et la dernière à Saint-Laurent-sur-Sèvre acheminée en train, pour véhiculer le pontife sur un parcours de 300 mètres entre le couvent des sœurs de la Sagesse et la Basilique.

Humiliation pour la Vendée : cette papamobile n'est pas une voiture de Grand-Prix mais un «mulet» servant de remplacement en cas de défaillance de l'une des deux autres. Les Vendéens peuvent envoyer un pétition au Vatican pour se plaindre de ce traitement discriminatoire.

OUAILLES

VILLIERS PRINCE MONSEIGNEUR

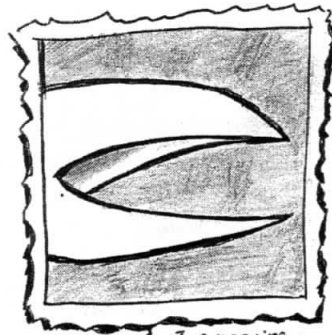
A défaut de pouvoir pontifier à tout va, le Vicomte se verrait bien supplanter l'évêque sur ses terres.

Le «Château» et l'Evêché se livrent à un farouche bras de fer : entre le palais du Département de Vendée et les bureaux de Mgr Garnier, le torchon brûle. Quelques fumées avant 1993 : les éminences grises de Villiers intriguent au Vatican, via la filière polonaise, pour faire venir le pape au Puy du Fou. Furax d'une telle manœuvre de court-circuit, l'évêque du Luçon fait savoir que les contacts avec Rome doivent passer par lui. Faute de pape, il fallut se contenter de Soltjénycine. Premières flammes en janvier dernier : l'évêque n'apprécie pas de se faire brûler la politesse pour l'annonce de la visite papale à St Laurent, clamée dès le 14 janvier par Alouette FM, la radio tenue par Bertrand de Villiers (Monsieur Frère). Deux jours avant la conférence de presse officielle de l'évêque. Mais si le clan Villiers s'est

octroyé la primeur de la nouvelle, cette visite prévue comme strictement privée prive le Vicomte d'une consécration, d'un sommet entre grands de ce monde. Un vrai calvaire d'avoir le St Père sous la main et de ne pas s'en servir. On spolie les braves Vendéens de leur pontife. Quel deshonneur pour les Vendéens qui ont versé tant de sang pour Dieu et le Roi !

Fête accomplie

Au «Château», on a accordé la bénédiction à l'association «Pape Vendée» créée par quelques chrétiens du bocage réclamant de voir «leur» pape, «chez eux», pas dans le Morbihan. Son président, Robert Bousseau, voit déjà 80 000 pèlerins dans la prairie devant St-Laurent et avoue du bout des lèvres que le Département se démène actuellement pour réserver près de 50 hectares pour des parkings. Hebdo Vendée qui dit tout haut



ce que le Vicomte pense tout bas, qualifie cette «visite inédite à caractère privé» de «saint caprice» et laisse entendre que le passage papal «sera -et c'est nouveau- également ouverte au plus humble des fidèles» tout en affirmant «il ne saurait y avoir une absence d'accueil de la part des fidèles vendéens sur le site de St-Laurent sur Sèvre». La stratégie d'intoxication par la mise en place du fait accompli est parfaite. Une belle entreprise de populisme auprès des ouailles du «Château», tout en bataillant contre l'évêque accusé de brider la visite du pontife.

«De Villiers se prend pour l'évêque. Il mord la ligne blanche», chuchote-t-on dans les couloirs de l'évêché, rappelant quelques autres violations de la souveraineté diocésaine, quand de Villiers lorgne sur l'abbaye royale de Nieul sur l'Autize et fait intervenir pour qu'on y réintègre une communauté monastique, ou quand il fait des pieds et des mains pour qu'un jeune prêtre soit affecté au suivi spirituel des bénévoles du Puy du Fou. Pour lever toute ambiguïté, il ne reste qu'à signer une pétition pour canoniser illico St-Philippe pour l'ensemble de son œuvre. Le Vatican devra bien entériner.

Edgar Papelard

INTERVILLIERS

TF1 PUISE AU PUY DU FOU

C'est l'exploit : le Puy du Fou passe en prime time sur TF1, à Intervilles. «C'est très très rentable» souligne Bruno Retailleau* en mettant en avant le coût de la pub à grande écoute et les 8 à 10 millions de téléspectateurs habituels d'Intervilles. A des bonnes dates. Seul hic, le 31 juillet, les juilletistes sont plus occupés à croiser les aoûtistes sur les routes qu'à regarder la télé. L'équipe puyfolaïse va devoir batailler ferme pour récupérer, avec son adversaire Cholet, les 500 000 F de mise de fonds (sans compter la réplique du village factice à la manière de celui du Grand parcours du

Puy du Fou construite à Cholet pour deux heures de show).

* député et metteur en scène du Puy du Fou, sur des postes à chaque fois offerts par de Villiers.

ANNÉE NOIRE À INTERVILLES :
CRISE DE LA VACHETTE FOLLE



SOUTANE LAND Inséminarisation artificielle

Le grand séminaire de Luçon va être réaménagé grâce aux subsides du Conseil général de Vendée. Le projet fera «appel aux techniques muséographiques et scénographiques les plus modernes». On espère 100 000 visiteurs par an. Annonce en a été faite au maire par de Villiers en inaugurant l'illumination de la cathédrale et de l'évêché de Luçon, dont l'installation a été confiée à la société «Fiat Lux». C'est le bon Dieu qui va être content. Pour développer le tourisme à Ventrachou-land, Philippe de Villiers mise tout sur la calotte.

LA BOULE A LULU 22, v'la Vingt-Trois !

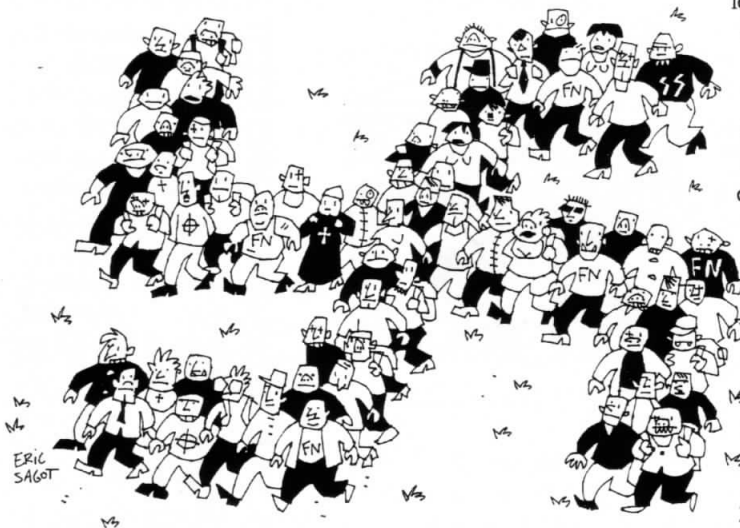
Après le départ d'Emile Marcus, nommé archevêque à Toulouse, qui va lui succéder à la tête de l'évêché nantais ? Il s'agirait - mais le Mystère demeurera impénétrable jusqu'à la fin de l'année - d'un certain Mgr Vingt-Trois (pas Jean mais André) présentement évêque-coadjuteur de Paris, en termes laïques portecoton du très médiatico-réac cardinal Lustiger. Ce Vingt-Trois a tout l'air d'être un sacré numéro : aussi papolâtre que Mimile mais en nettement plus obtus. C'est notamment lui qui a arbitré les querelles sur la FM catho, soutenant les stations qui égrènent à longueur d'antenne leurs chapelets de prières*. Chargé à Paris de la formation des séminaristes, il applique sans état d'âme la politique conservatrice de Lustiger, en particulier pour la nomination de curés les plus traditionnels possible. Cette rumeur persistante affole les milieux cathos de gauche nantais qui craignent avec ce Mgr Vingt-Trois le coup de crosse du Vatican. A suivre...

* Dans le genre de Radio-Fidélité à Nantes.

EXTRÊME RANDONNÉE

Sale temps pour les randonneurs. Le Front National de la jeunesse fait de la marche son cheval de bataille et s'infiltré dans les associations régionales.

« Suite au raid dans les Monts d'Arrée le week-end de l'Ascension, il a été décidé d'accentuer notre engagement dans ce domaine spécifique de l'état d'esprit



nationaliste. Marcher sur les chemins et dans les bois de notre chère Celtie présente en effet le double avantage de tremper notre volonté par un effort physique certain, et de repartir à la découverte - c'est-à-dire à la reconquête - de notre patrimoine, donc de notre identité.» Le Front National de la jeunesse ne rigole pas avec la marche, si l'on en croit Grégoire Tingaud, le délégué régional du mouvement pour la Bretagne, la Mayenne et la Loire-Atlantique. Mais, direz-vous, qu'une bande d'illuminés se compte les ampoules sur les chemins creux de la région, ne porte guère à conséquence. Erreur. Les jeunes gens du Front National sont plus graves que ça. Et surtout plus inquiétants.

La suite du texte adressé le 29 mai par le délégué régional

aux secrétaires départementaux en apporte une preuve redoutable : «c'est pourquoi tu trouveras ci-joint une documentation sur une association de randonnée qu'il serait opportun de faire infiltrer par nos éléments les plus catholiques.» En termes clairs, le délégué régional invite les secrétaires départementaux à noyauter une importante association de randonneurs, que l'on peut supposer implantée sur toute la région, pour la faire entrer dans la galaxie nationaliste. Merci du cadeau.

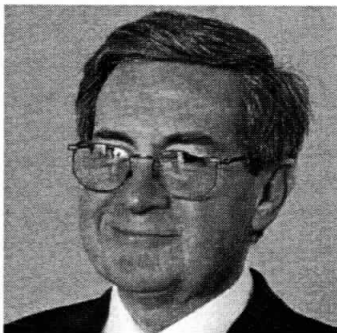
Randonneurs, soyez donc vigilants, personne n'est à l'abri des «Guerriers d'Or» comme se plaisent à se qualifier entre eux les membres du FNJ, et méfiez-vous des marcheurs cathos. Non seulement ils sont assez cons pour se laisser manipuler, mais en plus ils croient ce qu'ils disent.

GRISAILLE

L'ÉDILE ET LE GENTILE

Tout grand homme se doit d'avoir une éminence grise à ses côtés. Le maire de Nantes ne faillit pas à la règle. Son ombre porte le doux nom de Jean-Louis Gentile. Ce haut fonctionnaire parisien a la discrétion requise, poussant la modestie jusqu'à refuser de voir sa

premier ministre Rocard, aux côtés de Jean-Louis Bianco secrétaire général de l'Elysée. «M. Gentile a (...) préparé le menu des travaux du Parlement avec le doigté d'un grand cuisinier qui sait lier une bonne sauce et, parfois, avec la roublardise d'un fin connaisseur des arcanes par-



Jean-Louis Gentile, éminence grise en noir et blanc.

rombine publiée par O.-F. avant les municipales. Né en 1938 à Cognac, diplômé de Sciences-Po Paris, docteur en histoire, J.L. Gentile possède son monde politique sur le bout des doigts. L'essentiel de sa carrière s'est déroulé derrière les colonnes du Palais-Bourbon dont il est administrateur à partir de 1966, puis comme directeur du cabinet de Poperen*, enfin avec les services du

lementaires», raconte Le Monde**, qui précise «qu'il n'était pas rare de le voir, le cigare à la bouche (...) travailler au corps les députés communistes, tandis que d'autres s'employaient (...) à séduire les députés centristes ou non-inscrits susceptibles de voter les projets du gouvernement. Du grand art, qui demande de manier habilement l'implicite, le sous-entendu et le clin d'oeil complice.» Sous des allures

de grand bourgeois raffiné, cet homme «à la mine éternellement rose (...) cache une âme de baroudeur que trahit une propension marquée pour l'usage de mots crus et d'images musclées.»

Gentile est officiellement «chargé de mission», bras droit d'Ayrault sur l'organigramme de la Ville. Avec une telle peinture à ses côtés, Jean-Marc bénéficie d'un conseiller politique fort avisé. Et si les petits juges ne le mangent pas tout cru...

Mais à défaut d'embrasser une carrière nationale, l'édile nantais aura au moins permis à un haut fonctionnaire très marqué PS de trouver asile dans notre douce cité, à quelques encablures de la retraite, loin d'une capitale en proie aux soudards chiraquiens... Et ça, c'est vraiment gentil.

*Chef d'un maigre courant du PS aujourd'hui disparu et premier mentor de Jean-Marc Ayrault, cet increvable apparatchik a été ministre des relations avec le Parlement au début du second tontonat.

**Décembre 90

TRAFICS SANS INFLUENCE BLAISE FRAPPÉ D'EXTINCTION DE VOIX

Le big boss du CRDC* a des problèmes de séduction dans le milieu culturel du cru. Le 26 septembre dernier, il a magistralement (mais discrètement) raté son élection au Conseil économique et social régional, où le siège du représentant du milieu culturel n'était pas pourvu. 29 compagnies de théâtre, centres culturels, formations musicales et festivals ont voté. Jean Blaise s'est présenté sans se déplacer: seul absent des huit candidats, il s'est fait représenter par sa comptable qui s'est fendue d'un speech sur le «rôle bien connu» de son patron dans le domaine de l'art vivant. Au premier tour, Blaise n'a recueilli que trois voix, deux au second tour. Le pire score des quatre candidats maintenus ! Manque à gagner : 2000 F mensuels de défraiement par mois et 900 F de jetons de présence par réunion (deux par mois maxi).

* La MCLA de gauche.

LA POLICE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Les SDF serviraient-ils de punching-ball d'entraînement aux flics nantais ?

A 35 ans, Pat* est SDF depuis 1978. La galère, il connaît. A commencer par la règle numéro 1 : ne conserver sur soi que des photocopies de ses papiers, truc bien connu des mecs à la rue pour éviter de les paumer ou de se les faire tirer. Réveillé en sursaut à 4h30 du matin dans sa bagnole - un rien déglinguée mais régulièrement stationnée - par une patrouille en vadrouille, Pat présente ses photocopies. La

plupart des papiers sont périmés mais en cours de régularisation, attestation de gendarmerie à l'appui.

Ni une ni deux, les flics déchirent ses papiers, sauf ceux de la gendarmerie, et les lui balancent à la tronche. Puis le couvrent d'insultes. L'offensé proteste, se fait sortir de sa caisse et met un pain sur le pif. Les poulets poussent même la rigolade jusqu'à lui dégonfler un pneu et se tirent, sans dresser le moindre PV...

Pat, qui en a vu d'autres, file à Waldeck pour porter plainte, d'où il se fait aussitôt jeter, le tarin encore sanguinolent. Toujours à pinces, il déboule

aux urgences du CHU qui lui délivrent un «certificat médical initial». En sortant, il retrouve (comme par hasard ?) la patrouille frappeuse qui menace : «tu l'as dans le cul, on est des flics, tu pourras rien contre nous !»

Finalement c'est la gendarmerie qui enregistre sa plainte, transmise illico au Parquet qui commencerait à être très irrité des «violences policières gratuites à Nantes». L'enquête suit son cours, Pat le sien : il veut «revenir dans la société». Espérons qu'il trouve d'autres comités d'accueil que les gros bras de la police...

* Nous avons modifié son prénom (NDLR)

BIBLIOTHÈQUE ROSE

JEAN-MARC, IO-IO, DANIEL ET LE MÉCHANT JUGE

Jean-Marc a des soucis. Un méchant juge Jean-Pierre, Pétillon de son nom, vient de le mettre en examen pour favoritisme. Et tout ça de la faute à Io-Io si l'on en croit la pénétrante analyse de Presse-Océan. Monsieur Jospin n'avait qu'à pas dire du mal du maire de Paris quand il est venu à Nantes. Ça lui apprendra.

Mais entre nous si Jean-Marc est embêté, c'est plutôt la faute à Daniel, qui n'est plus là. Ce satané Daniel Nedzela était, pour nos jeunes lecteurs, l'âme damnée du bon maire de Nantes. C'est lui qui durant de longues années a organisé les meetings, imprimé les tracts et réglé les petits extras du parti socialiste. Mais en échange Daniel mettait son nez partout, dans les marchés publics, comme intermédiaire patenté, dans le bulletin municipal de Nantes, qu'il a longtemps imprimé et plus généralement dans les campagnes de communication des organismes liés à la ville.

Embastillé pendant un mois et demi en 1993 pour trafic d'influence, Daniel a depuis lors disparu de la circulation nantaise. Et la justice semblait se désintéresser de son cas. Pas de chance pour Jean-Marc, le juge qui vient de le mettre en examen se trouve être le même que celui qui avait fait des



misères à Daniel. D'ici que le méchant Jean-Pierre fasse le rapprochement entre les deux personnages et leur fasse raconter leurs souvenirs d'enfance, il n'y a qu'un pas. Mais n'en parlez surtout pas à Jean-Marc, ça le mettrait de mauvaise humeur. D'ailleurs, il a tout oublié.

3614 SECTE Témoignages douteux

Dans ses pages sur les cultes religieux, Télem, le serveur minitel de la Mairie de Nantes, donne les coordonnées des Témoins de Jéhovah. Une secte fondamentaliste hébergée par un site télématique profane, donc (selon la terminologie jéhoviste) «ennemi de la vérité» et «dirigé par Satan»? Vraiment diabolique, ce Jean-Marc Ayrault !

INTERNE Culture débranchée

Si la DRAC a ouvert un site internet présentant ses activités, ses responsables devront désormais aller le consulter dans un cyber-café. Restriction oblige, après avoir compté les trombones, le directeur régional a supprimé l'accès interne à Internet. En rattrapage, le ministère envisage un accès global et national de ses antennes régionales. Seul hic : impossible de centraliser pour France télécom des fragments de factures locales. «Ubu n'est pas mort» commente un fonctionnaire.

* Direction régionale des affaires culturelles, Douste-Blazerie de province.

POING Le docker boum boum

Courroucé par quelques lignes de «l'Ananar», bulletin publié par les libertaires de la CNT de St Nazaire, Gilles Denigot, leader d'une CGT non alignée, patron de la société de dockers ASM et conseiller municipal, a disjoncté. Traité de «caméléon», de «pieuvre» et de «mégala», accusé d'avoir limogé son second Michel Hemery en orchestrant «un vrai procès stalinien», Denigot, qui se dit parfois libertaire, est allé mettre son poing dans la figure de deux anars. En menaçant d'un procès en diffamation. Tout compte fait, Denigot, un peu seul dans sa colère, en est resté là.

C'EST CHAPEAU, MOINS C'EST POINTU - PLUS C'EST BÉNI, MOINS C'EST OUI-OUI - PLUS C'EST CARTON, MOINS ÇA PETE - PLUS

L'ARNAQUE DE VIVRE

Chaude ambiance le 4 juin au conseil municipal de Champtoceaux, petite bourgade du vignoble, sise en bordure du Maine-et-Loire. Le maire, Alain Levoyer, a dû s'expliquer sur la façon dont il s'était fait rouler dans la farine par une bande d'aigrefins, qui ont extorqué près de 150 000 francs de fonds publics pour une opération de promotion bidon. Piégé, le député-maire - Alain Levoyer n'est autre que le suppléant d'Hervé de Charette à l'Assemblée - n'a pu que bredouiller quelques explications embarrassées pour justifier cette opération, pompeusement baptisée «Art de vivre».

A l'origine de l'affaire on retrouve trois personnages bien connus des archives à Lulu : Hervé Louboutin, rédacteur en chef adjoint de Presse-Océan, Joël Bonnemaison, «journaliste» à France 3 et Gilbert Prouteau, écrivain. Ces joyeux membres de l'académie européenne pour la défense et l'illustration de l'art de vivre ont décidé d'accorder en 1995 le grand prix de l'Art de Vivre à la commune

de Champtoceaux, universellement connue comme chacun sait. Retombées médiatiques garanties sur la terre entière. De quoi justifier un petit effort de la commune pour pourvoir aux menus frais du jury. C'est donc sans sourciller que le maire a inscrit au budget une enveloppe de 70 000 francs pour acheter le prix et fait inscrire la même somme au fonds national d'aménagement du territoire. Total de l'ardoise : près de 150 000 francs, qui ont notamment servi à payer le restau au jury et à imprimer une plaquette en quadrichromie vantant l'art de vivre à Champtoceaux. Une plaquette «bourrée de fautes d'orthographe, de textes hors sujet» selon les membres de l'opposition au conseil qui n'ont pas enregistré la moindre retombée à ce prix bidon. Furax les membres de l'opposition ont décidé de commander une expertise et lancé un avis de recherche pour retrouver 8 000 des 10 000 plaquettes imprimées, et dont personne n'a vu la couleur.

DISSOLUTION

BAC AVEC MENTION ACIDE

À la fin de l'été dernier, à Fresnay en Retz, une petite fille de 9 ans dit à sa maman: «j'ai joué dans la vieille usine. Il y a des grandes piscines. Quand on jette quelque chose dedans, ça fait pscht et tout plein de fumée». Alerte ! En fait, les «piscines» sont des cuves pleines d'acide. Un PV des services vétérinaires y relève 17 500 litres d'acide sulfurique dans une citerne, un bac de soude, 4 bacs d'hydroxyde de potassium, 122 m³ d'acide aminés dans 5 cuves, sans parler de 50 sacs et deux fûts de produits non identifiés. Le PV prévoyait une mise en demeure sous délai d'un mois pour nettoyer

l'usine désertée par la SAA-PHY* qui a légué ces dangereux restes. Le syndic liquidateur de la société n'a pas un sou pour intervenir. C'est donc le trésorier payeur général qui a fini par régler 1,2 million de F à une entreprise spécialisée pour débarasser les produits chimiques courant mai. Quand on pense que pendant quatre ans, on aurait pu répondre à la question insoluble : l'enfant est-il soluble dans l'acide ?

* Implanté au printemps 1991 dans une ancienne laiterie à Fresnay en Retz, Michel Florck prétendait extraire de quoi faire des cosmétiques et des médicaments à partir de poil de porc. Exploitée illégalement, en infraction aux règlements des installations classées, l'usine a été fermée administrativement en mars 92.

LE POTACHE EST SERVI

Les 17 et 18 mai, mille lycéens ont participé à un festival à la gloire du concept des Pays de la Loire qui, décidément, passe mal. Pour vanter cette région sans âme, 1,15 million de F a été investi sur la manifestation. Olivier Guichard a mis les points sur les i en écrivant aux fournisseurs: aux yeux des lycéens, la manifestation «contribuera à donner une sentiment d'appartenance régionale». Pour les mouvements bretons ces «spartiades à la mode de l'ex Allemagne de l'Est» sont des manœuvres d'«embrigadement» violant le principe de laïcité qui interdit toute pro-

pagande politique à l'école, sans exception pour le baron Guichard.

Pendant la fête négationniste de l'identité bretonne, toute trace armoricaine devait être gommée: «deux lycéens présentant la mascotte de leur lycée ont du retirer leur t-shirt, car il faisait trop breton», note un courrier des lecteurs dans Ouest France. La fille de l'auteur de la lettre «s'est faite houspiller» par les adultes encadrant le festival, pour avoir osé apposer sur son jean un autocollant breton distribué à l'entrée par les opposants à l'entreprise d'endoctrinement ligérien.



HIVER

QUAND OPHÉLIE, ON SE COUCHE

Le Festival des Lycées ligériens s'est octroyé les talents de la pétulante Ophélie Winter. Contrat négocié en octobre dernier pour 75 000 F avec son frère, charges sociales incluses. Depuis la courgette blonde est devenue star internationale de la chanson et a décidé de limiter sa prestation à trois chansons en play back : puisqu'elle vaut trois fois plus, elle en a fait trois fois moins. L'exigence d'être payée avant de faire semblant de chanter a aussi exaspéré les organisateurs. L'agence pari-

sienne «Plate-forme» qui a signé le contrat pour la Région déplore les caprices de la divette exigeant illico «des crêpes et des sushis» dans sa loge, et note par euphémisme que «son image passe mal auprès de la cible des jeunes». Regardé de haut, ce public a fait la moue, Ophélie économisant son faux filet de voix, riant alors qu'elle aurait du articuler son texte. A Avignon, les chansonnettes en service minimum ont valu les huées et des canettes à Miss Winter, invitée pour un autre festival lycéen régional.

MINIMUM D'INSERTION POLITIQUE

Christophe Drouet peut rajouter «ex-candidat aux cantonales» et «rouleur pour l'UDF» à sa carte de visite. Ancien de la communication au sein de l'agence Leroy Hamel, il connaît les effets d'annonce. S'étant présenté comme chômeur depuis six ans Christophe Drouet s'est levé début avril avec la bannière des Rmistes, se proclamant comme candidat des sans-emplois et des

exclus. Pour finir par retirer sa candidature cinq semaines plus tard, se désistant lamentablement pour un autre candidat à ces cantonales, l'UDF Joël Guerriau, maire de St Sébastien. Ce qui n'a pas étouffé Christophe Drouet : il s'était déclaré «*plutôt de gauche*» mais défilant devant le caractère pyramidal des appareils politiques... Bouh, le menteur.

STRATÉGIE MAISON

ARIANE COUSUE DE FIL BLANC

De Villiers fait accueillir les femmes enceintes dans une maison close confiée à des militants bien pensants et financée en déshabillant une structure déjà en place. Tout en menaçant les déshabillés de les mettre à poil s'ils protestent. L'hôpital départemental de la Roche-sur-Yon est un cas unique en France : c'est le seul établissement victime d'un commando anti-IVG à ne pas avoir porté plainte. Le 26 octobre 1994, parmi les enchaînés, Xavier Dor, anti-voil au cou, condamné depuis pour d'autres commandos, se réclame sans distingo du FN et de Villiers. Au surlendemain de ce raid Philippe de Villiers déclare ne pas être complètement d'accord avec le raid, mais réaffirme son opposition à la loi Veil et annonce qu'il va créer une structure alternative à l'avortement. Pour ce faire, deux pavillons mitoyens ont été achetés 1,15 MF par le Conseil général fin novembre 1995 pour loger gratuitement l'*association pour l'accueil de la vie et la promotion de la famille*. Claude Le Fèvre, directeur adjoint de la solidarité et de la famille au Département, fait un lapsus : «*Nous avons ouvert le 25 mars dernier*» pour se reprendre «*ils ont ouvert...*» Pierre Petit, le président de l'association se défend d'avoir une carte au Front national ou au Mouvement pour la France, mais il s'excuse : «*on peut être sympathisant sans pour*

autant militer». L'association n'a «*rien à cacher*» mais elle ne veut ni recevoir de journaliste, ni répondre à des questions. Ni transmettre le règlement intérieur de cette «Maison d'Ariane». Les deux pavillons accolés peuvent accueillir 8 femmes enceintes mais n'ont eu pour l'instant qu'une pensionnaire, qui n'est pas restée. Autre hic : l'accueil des femmes enceintes en difficulté était déjà effectué par une autre association, «l'Etoile» que le Conseil général finance, mais sans contrôler idéologiquement les salariés. Sa subvention devait être 3,5 millions de francs en 96. Elle a été ampu-

Motus sinon ceinture

A l'Etoile (une vingtaine de salariés) on est sommé de se taire, de ne pas rencontrer ni élus ni journalistes ni diable. Pas de vague sinon gare ! Une délibération de l'association l'Etoile le précise : suite à une rencontre avec le directeur du service solidarité et famille du Conseil général en novembre dernier, on rappelle la «*nécessité pour l'association et les salariés de ne pas réagir, accepter cette baisse budgétaire, sinon il y a risque pour le Centre maternel de ne pas être reconventionné*» (par le Département). «*Après débat,*

N'ABANDONNEZ PLUS VOS ENFANTS...
CONFIEZ-LES AU PUY DU FOU!



tée d'un million de francs. Une somme qui se retrouve à la Maison d'Ariane, qui reçoit 600 000 F pour sa première année (tronquée de trois mois). «*Il y a eu une maladresse, un laxisme à laisser penser que le budget de l'Etoile pouvait dépasser 3 MF*» s'excuse Claude Le Fèvre.

les membres du conseil d'administration acceptent ces exigences, avec engagement de l'Etoile de ne pas médatiser». Ça se passe comme ça, à Béni-oui-ouïland : à la moindre incartade, on vous sucre la manne ! Vendée, terre de contraintes.

PLUS C'EST PAPE, MOINS C'EST POP - PLUS C'EST NEDZ, MOINS C'EST LÀ - PLUS C'EST COURT, MOINS C'EST LÀ - PLUS C'EST COURT, MOINS C'EST CHASSE - PLUS C'EST

CORRIDOR

Saint-Séb invente l'école électrique

Ambiance électrique à Saint-Séb, quartier La Fontaine. Joël Guerriau, maire UDF, s'apprête à construire une école primaire sous haute tension :

63 000 volts grésillant joyeusement au-dessus d'un nid d'écoliers, la perspective fait l'effet d'un électrochoc et certains parents voudraient bien court-circuiter le projet. «*La proximité des lignes EDF ne serait pas sans risques*», affirment-ils documents en mains. Outre les dangers d'électrocution par accident, outre des cas d'eczéma et d'insomnie dus au champ électromagnétique, plusieurs rapports scientifiques étrangers constatent un accroissement des tumeurs et des leucémies chez les enfants qui vivent dans les «*corridors électriques*».

En l'état actuel des recherches rien n'est prouvé, mais les scientifiques, qui ne voient pour l'heure aucun moyen de «*déterminer rapidement qu'il n'existe absolument aucun risque pour la santé*», recommandent «*l'évitement par précaution*».

Dans le doute, abstiens-toi : une règle de bon sens reprise récemment par le législateur*. Un document technique du ministère de l'Éducation nationale rappelle «*qu'il convient bien sûr d'éviter la proximité des lignes à haute-tension*». A Saint-Séb, l'école doit ouvrir pour la rentrée de septembre 97. «*La mairie nous met devant le fait accompli*» grognent les parents survoltés, «*alors qu'il existe un autre terrain communal disponible pour bâtir cette école*». Les gens ne sont jamais contents.

*La loi de protection de l'environnement du 2 février 95 rappelle ce «*principe de précaution*» en l'absence de certitudes.

LES SALES MANIES

DES

Déguisés en **Monsieurs Propre**, des **Gros Dégueus** font de gros dégâts. Mieux que l'arroseur arrosé et le pompier pyromane, voilà les **dépollueurs pin-cés en pleine pollution volontaire.**

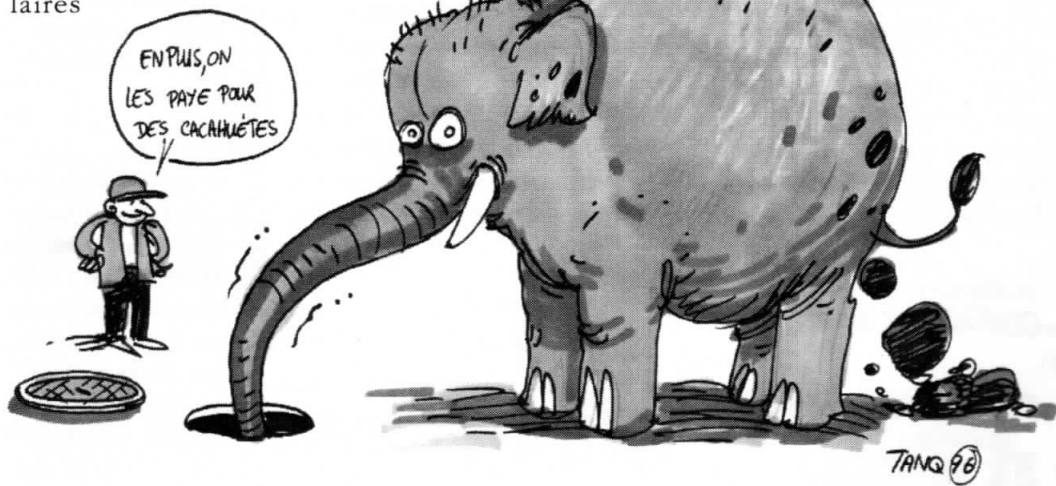
RAMASSE-CRACRA

La SOAF vient d'être prise la main dans le sac qui pue : après avoir pompé une fosse septique chez un particulier, le chauffeur d'un camion de vidange a été pris en flagrant délit alors qu'il déversait sa nauséabonde cargaison dans les égouts. Ce qui n'est pas une « erreur » puisque sept avertissements après flagrants délits similaires

camions déverser leur contenu que le terrain de l'entreprise boit goulument. Comme ce 21 novembre 1995 où un camion-citerne vidange sous ses yeux un liquide non identifié, quelques heures après que Sanitra ait pompé à Nantes une pollution accidentelle de fioul dans

aussi que cette station de stockage temporaire des déchets industriels est exploitée illégalement, sans autorisation préfectorale. De plus, les cuves de stockage, fixes et mobiles, sont à l'air libre, « à même le sol, sans ouvrage de rétention étanche ».

Depuis janvier, deux enquêtes



ont déjà été adressés à la SOAF. Le huitième a été transmis au procureur de Nantes.

Sanitra-Fourrier, appartenant au groupe Lyonnaise des Eaux, était de 1992 à décembre 1995 le fournisseur officiel des chantiers de dépollution d'hydrocarbures au District. Ce dépollueur s'est aussi fait pincer à saloper en douce l'environnement au lieu de le nettoyer. A Couëron, un voisin de l'entreprise se plaint de mauvaises odeurs, de picotements dans la gorge, et aperçoit régulièrement les

les égoûts. Le sol absorbe encore mais le voisin en a ras-le-bol. Il prévient une association de défense de l'environnement, l'ADPN 44 qui a une permanence 24h/24. La préfecture est alertée, mais chez Sanitra-Fourrier on cherche à faire disparaître les preuves : un bulldozer est chargé de brasser le terrain illico. Le voisin en pétard bloquera le bull avec sa voiture particulière.

Un dépôt clandestin

Les experts de la DRIRE* constatent la pollution par hydrocarbures. Ils relèvent

préliminaires confiées aux gendarmes par le Parquet sont en cours pour pollution et infraction au code de l'environnement, suite à la plainte d'une association locale et aux deux procès verbaux de la DRIRE. Sanitra s'est déjà vu sanctionner par le District qui a confié le marché à Actia, filiale de l'autre géant, la Générale des Eaux. Vive l'alternance.

* Direction régionale de l'Industrie, de la recherche et de l'environnement, Inspection des installations classées. Un service de l'Etat.

PLUS C'EST CACA, PLUS C'EST CACHÉ - PLUS C'EST TRAFIC, MOINS C'EST BALAISE - PLUS C'EST CAKE, MOINS C'EST DU GÂTEAU

Divagations d'huiles

Pour présenter son livre sur « les ponts de Nantes d'hier et d'aujourd'hui », le District avait affrété la « Diva II », dont c'était la première sortie en Loire avec des passagers. Engagée sous le pont de Pirmil, la péniche y est restée scotchée, sans la puissance suffisante pour étaler le courant. Les marins expérimentés l'ont dit : ici, dans ce sens là, on passe plutôt en s'aidant de la marée montante ; quant au pilote de la Diva, « ce n'est pas une vedette... ».

S'approchant dangereusement de la pile du pont, (pour mieux l'étudier sans doute), la Diva s'est collée sur les enrochements. Les huiles de ce voyage y sont restées une heure coincées. Appelés à la rescousse, les pompiers ont dépêché ambulance, plongeurs, zodiac. Bilan : une ancre perdue dans la manœuvre, des officiels pris en otage par les aléas de la nature en furie, Jean Marc Ayrault le premier. Là, c'est le ponpont !

LA FÉSSÉE A LULU

Prénom

de nom !

L'ours du dernier numéro notait Stéphane Hoffmann parmi les collaborateurs de la Lettre à Lulu. Damned ! il s'agit en fait de Nicolas Hoffmann. Rien à voir donc avec l'ex-Nantais qui manie rature et littérature chez Albin Michel.

ANASTHASIE

Du vinaigre à la trappe

Les Editions Ouest France publient le guide « découvertes en terroir du muscadet »* co-commandité par le Comité départemental du tourisme et le CIVN, Conseil interprofessionnel des vins de Nantes, dont l'actuel président, le négociant Auguste Barré ne supporte pas de lire dans la bibliographie proposée le nom de François Midavaine, auteur en 1994 d'un livre incontestable sur le muscadet, et ancien chargé de la communication dudit CIVN. Tournés vinaigre, les rapports avec son ancien employeur ont fini aux prudhommes où le licencié sans motif a obtenu gain de cause. La référence à son livre incontestable a donc été purement censurée du guide.

* rédigé par un certain La Casinière, pigiste stagiaire-adjoint première année à la Lettre à Lulu.

ENFANT SANDWICH, UN MÉTIER D'AVENIR

Ne dites pas à votre mère qu'il fait de la pub, il se croit encore à la maternelle...

Seize industriels de la bouffe* ont trouvé un nouveau champ de tir publicitaire : les écoles maternelles. Ils envoient un courrier-type aux écoles, leur proposant de recevoir «gratuitement» des «colis kermesse» bourrés de gadgets publicitaires, ainsi qu'un étonnant «livre de recettes». Charge à l'école de payer «les frais de colissage, d'emballage et d'expédition», autant dire l'essentiel du coût.

Délicieusement intitulé «Mes recettes préférées pour toi maman» (...) «ce très beau livre, réalisé avec des dessins d'enfants**, est destiné aux enfants pour qu'ils l'offrent à leurs mamans le jour de la fête des mères», qui en fait se voient offrir un catalogue de produits où les «recettes» n'ont rien à voir avec des secrets de cordon bleu.

L'objectif est pub pur jus, comme ne s'en cache pas le directeur marketing d'une des marques : «ces opérations ont pour vocation de faire essayer des produits de

grande conso.» Encore plus fort, des bons de réduction sur ces produits sont livrés avec les brochures. «Mais on préfère les garder comme lots pour la tombola de la kermesse», précise une dirlo, pas gênée pour deux sous de voir son école transformée en annexe d'hyper.

Y aurait-il un hic dans la laïque ?

«Ce sont les écoles qui réclament ces cadeaux pour leurs kermesses», se défend l'agence de pub, ajoutant la main sur le cœur : «d'ailleurs, nous ne gagnons presque rien.» Philanthropie ? «D'une certaine manière oui,» répond-elle sans rire, «il y a tellement d'écoles qui n'ont rien, mieux vaut récupérer des choses pour les écoles que les jeter. Ce sont des fins d'opération, ça ne coûte rien.» Mais ça rapporte, à tel point que ni l'agence ni ses clients ne veulent communiquer le prix des pages du catalogue. Surpris que



des parents s'inquiètent de voir leurs rejetons instrumentalisés par la pub, le DG d'une des marques «n'imagine pas que des sociétés importantes participent à l'opération sans l'accord d'une autorité qui dépasse une simple directrice d'école.»

Pas de pub pour les lardons

«Nous sommes opposés à l'introduction de publicité à l'école qui il est vrai est soumise à forte pression», dit-on à l'Inspection académique. Les circulaires ministérielles sont claires : «il ne saurait être toléré (...) que maîtres et élèves servent directement ou indirectement à quelque publicité que ce soit.» Laïcité, apolitisme et neutralité de l'école obligent. En principe...

* Buitoni, McCain, Bonduelle, Maggi, Amora, Saupiquet, Angeline, Delacre, Francine, St Hubert 41, Isio 4, Francorusse, Floraline, Le Blonvilliers, Croustipâte et Pyrex.

** Ces «dessins d'enfants» sont en fait dus au crayon d'une illustratrice majeure et vaccinée.



- TUREL

JAMBES À L'AISE

Canal + Vendredi 14 juin. Invité à Nulle part Ailleurs pour présenter le festival Trafics, Jean Blaise est venu dans les studios de Canal + avec les «Atomic Girls», escouade de poupées Barbie muettes, prenant des poses avantageuses. Un remake de «Sois belle et tais

toi» servi sur un plateau télé. Cet échantillon du festival frise le racolage par voie médiatique. Il ne reste plus qu'à coller ces geishas dans le bras des journalistes déboulés de Paris. C'est-y de l'art ou du cochon qui sommeille ?



PLUS C'EST CALOTTE, MOINS C'EST CAPOTE - PLUS C'EST EXTRÊME, PLUS C'EST EXTREME, PLUS C'EST LE PEN - PL C'EST C'EST CALION - I

HOME CHEAP HOME
Un dégoûté chouchouté
 Pas très strict, le District de Fontenay-le-Comte, qui a accordé en 1991 à son directeur général un «logement pour utilité de service». La collectivité l'a acheté 800 000 F mais ne le loue que 115 F par mois. Ce qui n'est pas du tout le prix du marché, note la Chambre régionale des comptes qui qualifie ce passe-droit de «quasi gratuité» d'autant que le directeur aurait dû automatiquement abandonner en contrepartie «une partie du régime indemnitaire servi aux fonctionnaires territoriaux». Malgré la sommation de la chambre des comptes de révoquer le bail, le District se fait tirer l'oreille pour rétablir un loyer plus conforme.

PARTICULIER
L'ex s'incrute
 La Sodero* est bien embarassée. Impossible de mettre dehors son ancien patron, Jean-Nicolas Olivier qui occupe depuis quelques années un superbe hôtel particulier dans le quartier Monselet. Viré avec pertes et fracas il y a trois ans pour avoir causé le quasi naufrage de la société -250 millions de francs de trou, une dizaine de salariés licenciés- ce grand bourgeois refuse de quitter le domicile qu'il occupe aux frais de son ancien employeur**. Plus avisé pour gérer ses affaires personnelles que celles des autres, il avait fait acheter l'hôtel par la Sodero qui le lui loue depuis pour une bouchée de pain, avec un bail bétonné qui le rend inviolable. De l'art de coucher sous les ponts d'or.

* Société de développement régional de l'ouest
 ** La Région a renfloué la Sodero : ce sont donc les contribuables des Pays de la Loire qui financent le logis de ce brave homme.

L'ETANG À LA SAUCE GRAND VENEUR

Les quelques aristocrates qui courent le cerf dans la forêt du Gâvre veulent un plan d'eau pour attirer le gibier. La République s'exécute et prie le petit peuple de ne pas broncher.

Un millier de personnes en décembre, autant en mai : les protestations des riverains de la forêt du Gâvre, qui ont manifesté à deux reprises leur opposition à l'extension du périmètre accordé à la chasse à courre, n'ont pas l'air d'émouvoir l'Office National des Forêts. Cette vénérable institution n'est pas disposée à modifier ses plans pour quelques écolos et une poignée de rustres mécontents. Il y aura bien un étang à but «cynégétique»* en lisière de la forêt du Gâvre, un point c'est tout. Et les gens de bonne compagnie pourront développer à loisir cette pratique ancestrale avec la bénédiction de l'Etat républicain.

Lulu a vérifié. Non seulement quelques pervers endimanchés continuent, en

1996, en Loire-Atlantique, à martyriser pour le plaisir les quelques malheureux

cervidés qui peuplent la dernière grande forêt de la région, mais en plus ils en redemandent et exigent la jouissance d'une pièce d'eau que l'ONF s'apprête à créer. Histoire de piéger plus facilement les animaux qui viendront s'y désaltérer.

La chasse à courre toujours

Trois ou quatre «équipes» se partagent les adjudications concédées par l'ONF. Ces adjudications, valables douze ans, autorisent la chasse de vingt-deux cerfs

et de plusieurs dizaines de chevreuils, d'octobre à mars. Les équipages sont dirigés par des «vénéurs» qui traitent personnellement avec l'office national. Pour les chevreuils il s'agit d'un certain monsieur de Bodard, résidant en Maine-et-Loire. Le cerf, lui, est réservé à madame de Gigou et à sa suite, composée généralement d'une cinquantaine de voitures, qui pétaradent chaque semaine sur les chemins du Gâvre. Madame de Gigou a toutefois l'amabilité de partager ses droits avec un énigmatique monsieur de Saint-Germain, du «rallye de Bretagne».

Ces braves gens sont d'une incroyable discrétion hors période de chasse. Ils préfèrent laisser l'ONF négocier avec le petit peuple. Une seule solution pour les faire sortir du bois : ouvrir un club-house en lisière de la forêt du Gâvre pour les attirer au moment de l'apéro, et lâcher une meute d'écolos à leurs trousses. Pour voir.

Oscar Thon

* «qui regarde la chasse et les chiens» selon Emile Littré



TOUS TERRAINS

LE RABATTEUR DU RPR

Pincé pour avoir pisté le gibier avec un 4x4 et prévenu ses copains chasseurs par radio téléphone, Robert Diat, secrétaire départemental du RPR, se voit traîner le 25 juin en justice pour infraction à la chasse. Quelle affront pour Robert : le tribunal de police qui l'a convoqué ne traite que du petit gibier...



Ont œuvré à ce numéro :

Philippe Dossal, Frap, Nicolas Hoffmann, Nicolas de La Casinière, Éric Sagot, Hervé Tanquerelle.

Mise en page : Nathalie Brodin.

N° de ccppap : c'est promis, on s'en occupe cet été...

N° ISSN : 1270-4911

Directeur de publication : Eric Chalmel.

Producteur : Alex Ooyenohr. Dépôt légal : à parution.

Merci à Double Mixte et Synthèse pour la mise en page et l'infographie.

La Lettre à Lulu est éditée à 600 exemplaires par Espace Repro Nantes sur Xerox Docutech pour LA LITTRE À LEULEU asso 1901 - BP 118 - 44004 Nantes Cedex 01. e-mail : luluzimail@calva.net

LATULULULU?

QUI-QU'EN-GROGNE, QUI-QU'EN-SURFE

Talents 44 n°4, juin 1996

«Blaise condamné pour trafics ?» : l'affichette apposée à Nantes début juin par l'équipe du mensuel culturel «Talents 44» relève de la pure publicité mensongère. L'article n'est qu'une présentation élogieuse du festival Trafics, se contentant de noter au passage qu'une polémique est née sur l'esprit de ce festival, sans dire sur quoi elle porte, ni citer Ouest France et son courrier des lecteurs où elle a émergé. Talents condamné pour racolage ?

EXTRÊMEMENT CANTONÉ

OF 05/06/96

Le candidat lepéniste aux dernières cantonales de Saint-Seb, un certain Michel Duret, a d'extrêmes idées en matière de sécurité. L'extrême candidat propose ni plus ni moins de «créer une territoriale avec les anciens de la guerre d'Algérie» en renfort des forces de l'ordre. «En tant qu'ancien d'Algérie, je pourrais apporter des idées dans le domaine de la sécurité.» Cet extrême nostalgique de la gégène s'est fait jeter par les électeurs du canton Nantes 10-Saint Seb avec 3,3% des voix.

LES AVOCATS SONT MÛRS

OF 10/06/96

«800 avocats venus de toute la France sont attendus à Nantes (...) pour des journées techniques (...) consacrées cette année aux incidences de la crise économique sur les cabinets et aux moyens d'y faire face,» annonce OF en ses pages départementales. Un drame social à faire pleurer Cosette s'il n'était toutefois atténué d'une lueur d'espoir : «en clôture, Alain Madelin, ancien ministre, avocat à la Cour de Paris, présentera un exposé prospectif sur l'avocat au XIX^e siècle.» L'avenir du barreau illustré par Daumier ? Tant que l'ultra-libéral maire de Redon n'invite pas ses sinistres confrères à entrer à reculons dans le XXI^e siècle...

ELISABETH, PAS SI BÊTE

OF 11-12/05/96

Dans un entretien accordé à OF, E. Hubert explique pourquoi elle n'a toujours pas tenté de reconquérir «sa» circonscription : «si je ne me suis pas précipitée, c'est aussi parce que l'occasion n'était offerte de faire ce que je souhaitais depuis des années : sortir des contraintes du quotidien pour me consacrer à la réflexion prospective.» En clair, «depuis des années» notre jupette préférée ne rêvait que d'une chose : éviter d'être élue maire pour mieux pantoufler à l'Elysée. Voilà ce qui s'appelle un plan de carrière parfaitement maîtrisé.

BELZÉBUTH A SA CARTE VISA

Guide Hachette Pays de Loire, mai 96

Lu dans le tout récent Guide Visa «Pays de la Loire» édité par Hachette. A propos d'une recette vendéenne pour guérir les petites plaies, le guide recommande : «Pour plus d'information, consulter le grimoire des anciens : le Petit et le Grand Albert». Sans prendre de distance ni préciser que cet obscur bouquin qui n'est autre qu'un manuel de sorcellerie, avec bataclan kabbalistique et autres diableries opaques. L'obscurantisme ? j'Hachette !

A DEGAGER

TECHNIQUE DE SEL CONTROL

Haro sur la vente incontrôlée de sel aux bords des routes des salines de Guérande. La profession demande aux maires de la presqu'île de faire le ménage en exigeant que cette petite vente directe* soit soumise à autorisation municipale, limitée aux exploitants salicoles, uniquement devant chez eux ou leur marais salant, et contrôlée par une charte qualité. Les dangereux vendeurs sauvages sont accusés de «véhiculer une

image négative du site et du produit tant en qualité de sel qu'en qualité d'accueil» par les présidents du Groupement des producteurs de sel et du Syndicat des paludiers qui ont cosigné le 22 avril une lettre recommandée adressée aux maires de la presqu'île. Une exigence qui fait sourire quand on sait qu'une bonne partie des paludiers qui souhaitent éliminer cette concurrence ne déclarent pas les petites mains



employées au moment de la récolte.

Jo Saligot

* 63 tables de pique niques et tas de sels posés sur les murets recensés l'an dernier par les garants de l'ordre salicole.

LATÉLÉ à LULU

ENFIN LA VIDÉO!

(EN EXPRESSIONNÉ FRANCÉSÉ)

YÉ GARANTIS QUÉ ZETTE KAZETTE WIDÉO A ÉTÉ EXPURGÉE DÉ TOUTES SZÈNES DÉ ZPERME SOÛR LA TRONCHE DÉ ZALOPE LUBRIKE, FISH-FUCKING, ZOO-MAZUCHISME, ZODOMIE INTEMPESTIVÉ, RÉGARD EN BIAIS ET AUTRES BAIZERS ZÛR LA BOUCHÉ AVEK LÉ LANGUE...

JE LA VEUX ILLICO PRESTO. CI-JOINT UN CHÈQUE DE 100F...

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ ville _____

... à l'ordre de LA LUTTRE À LEULEU - B.P. 118 44004 Nantes cedex 01



EN ATTENDANT LE BELEM

**SORTIE
MI-AOÛT**



Un film tourné au Mont Rushmore (South-Dakota) et Butte Sainte-Anne (Sud-Chantenay). Avec par ordre d'apparition monumentale : George Washington (as John-Mark Ayrault), Abraham Lincoln (as Luke Dejoie), Thomas Jefferson (as Jo Batteux), Theodore Roosevelt (as Oliver Guichard).

PONTONS ECARTEURS

LE BÉLEM SNOBE LES RÉGIONAUX DE L'ESCALE

L'organisation des fêtes du Bélem fait grogner les mordus de la vieille marine à qui l'on doit pourtant les accueils (plus modestes il est vrai) du

Belem à Nantes depuis 1992, après des années d'indifférence. Le collectif d'une quinzaine d'associations nantaises du patrimoine industriel et portuaire a été

écarté du centenaire du Belem. Ces associations ont si bien été consultées par la Ville qu'elles ont appris le projet des festivités par la presse. Pire, la logistique de la fête, confiée à «Grand Large» (qui sévit aussi à Brest et Douarnenez pour les grands rassemblements de voiliers), est venue cyniquement leur proposer d'in-

vestir dans des stands, tarifés à partir de 1500 F et plus. Mairie recherche simples moussaillons pour faire masse. Un détail: faut payer pour embarquer. «C'est ça, la conception nantaise de la démocratie, les associations ne sont bonnes qu'a fournir de la chair à fête», dit un ancien des chantiers Dubigeon.

MAIS QUI FINANCE LA LETTRE À LULU ?



POUR LE SAVOIR, JE M'ABONNE POUR 10 NUMÉROS (100F) À LA LETTRE À LULU

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

PAIEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE :
LA LETTRE À LULU - B.P. 118 44004 NANTES CEDEX 01